

Note Interne		
Date de diffusion	5 Novembre 2013	
Objet	Utilisation des outils informatiques	
Destinataire	Tous collaborateurs	
Emetteur	Direction Informatique / Direction des Ressources Humaines	

Chers Collaborateurs,

L'Entreprise a missionné un cabinet spécialisé pour réaliser un audit de l'utilisation des connexions internet des postes de travail sur le mois d'octobre.

Bien évidemment, le déroulement de cet audit s'est fait dans le strict respect de la législation en vigueur dans ce domaine, c'est-à-dire en préservant l'anonymat des connexions et la vie privée de chacun.

L'audit a montré que, durant la semaine et pendant les heures de travail, au sein de quelques agences du Groupe en France, la bande passante a été parfois totalement utilisée par des téléchargements. L'audit a également mis en évidence des accès et des tentatives d'accès à des sites internet sans rapport possible avec une activité professionnelle.

Ces comportements, qui peuvent être dus à une méconnaissance de la réglementation du travail, entrainent des perturbations et des ralentissements préjudiciables à la circulation de l'information et donc à la bonne marche de l'Entreprise.

Il est rappelé ici que les outils informatiques (logiciels, matériels et connexions) sont la propriété de l'Entreprise et mis à la disposition des collaborateurs. A ce titre, ils sont considérés comme des outils de travail dont la bonne utilisation, présumée professionnelle, repose sur la confiance.

Une Charte informatique est, à ce propos, en préparation, et rappellera à tous les consignes d'utilisation de ces outils.

Nous comptons sur la conscience professionnelle et la bonne foi de chacun pour que les dérives constatées ne se reproduisent pas. Dans le cas contraire, et toujours dans le respect du droit du travail, les abus pourront donner lieu à des sanctions disciplinaires individuelles et à la mise en place d'outils de filtrage et de contrôle.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre hiérarchie, la Direction Informatique ou la Direction des Ressources Humaines.

La Direction Informatique Anthony TALBOT

La Direction des Ressources Humaines